



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5102126

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 16/09/2025 15H54 C:002993 I:44985
V/REF : CREE SUR DEMANDE EV
V/Email reçu le Mardi 16/09/2025 a 15H54

MAITRE ROLAND

**47 ROUTE DE SEURRE
21910 NOIRON SOUS GEVREY**

IMMEUBLE : 47 ROUTE DE SEURRE
21910 NOIRON SOUS GEVREY

Dijon, le 03 Octobre 2025

Référence Marché: Notre Tarif en vigueur

LOCALISATION : 47 ROUTE DE SEURRE - NOIRON SOUS GEVREY - M. MME MAITRE - 0777937294

MOTIF : INTERVENTION POUR ENTRETIEN CHAUDIERE GAZ CONDENSATION ET RAMONAGE
CHEMINEE ET POELE A BOIS

Donneur d'ordre : Mr R MAITRE

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux sur Equipements de Chauffage:Primaire/Secondaire

INTERVENTION DU 30/09/2025 A 08H00

DÉPLACEMENT DU PERSONNEL ET DU MATÉRIEL

ENTRETIEN CHAUDIERE GAZ A CONDENSATION ET POELE A BOIS AVEC CHEMINÉE

OBSERVATIONS : CHQ BQE POSTALE N°447016 DU 30/09/2025 DE 197,50€ = FACTURE PAYEE

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Travaux réalisés avec un véhicule atelier équipé de matériel plomberie/
chauffage (poste a souder, génératrice 220 volts, raccords et longueurs de
tuyaux de différents diametres, tronçonneuse, etc...).

La prestation comprend en fin d'intervention le contrôle de l'étanchéité, le
nettoyage du chantier, l'évacuation des déchets (sauf stipulation contraire), le
relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulieresconvenues avec le client.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	ENTRETIEN CHAUDIERE	1	179,55	179,55
TOTAL H.T.				179,55
T.V.A. a 10,00%				17,95
TOTAL T.T.C.En EURO				197,50

Valeur en votre reglement comptant



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5102126

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN